

*Vous êtes en situation de conflit de voisinage ? Vous subissez des incivilités ?
Les règles de vie en collectivité ne sont pas respectées au sein de votre immeuble ?
Les médiateurs sociaux sont à votre disposition pour vous aider.*

COMMENT FAIRE ?

► SOIT, VENIR NOUS VOIR...

14 Place St Jean.
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h30.
Les après midi :
sur rendez-vous

**Permanence de la
Tour Chabot :**
*Mairie de quartier,
rue M. Linder*
Les mardis de 14h à 17h

**Permanence du
Pontreau :**
*CSC Grand Nord,
10 rue G. Guilloteau.*
Les mercredis de 14h à 17h

**Permanence du
Clou Bouchet :**
*Mairie de quartier,
10t rue J. Siegfried*
Les jeudis de 14h à 17h

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour fixer un rendez-vous :

☎ Téléphone : 05 49 25 21 66

✉ Email : mediationsociale@mairie-niort.fr

► SOIT, NOUS ADRESSER LA FICHE DE MEDIATION RENSEIGNEE (ci-dessous) .

FICHE DE MEDIATION

Adresse : Service de Médiation Sociale, 14 Place Saint Jean 79000 Niort

Votre prénom et votre nom :

Votre adresse :

Votre téléphone :

Votre adresse mail :

Avez-vous déjà fait appel à
d'autres services pour cette
même demande ? Si oui, lesquels ?

A quel moment souhaitez-vous
être contacté par un médiateur
(jours, heures) ?

Exposé des faits :

(si cet encadré est trop petit, vous pouvez également écrire au verso du document)

A Niort, le : / /20..

Signature obligatoire :